

Les zones d'activités et les zones commerciales occupent, en 2005, 8 % de l'artificialisation du Scot, ce qui représente seulement 2,1 % des surfaces d'activités de l'inter-Scot. Depuis 2000, elles ont progressé de 33 ha. Ce Scot compterait plus de 300 entreprises en zones d'activités (diagnostic du Scot Val de Saône-Dombes).

Le Scot prévoit un potentiel d'accueil économique d'environ 150 hectares sur la « durée de vie » du Scot (10/15 ans). C'est un rythme plus élevé que celui mesuré avec Spot entre 2000 et 2005. Au titre de la maîtrise de l'étalement urbain et de l'artificialisation, un effort sur la densité des zones d'activités est à rechercher.

Le mode d'urbanisation du Val de Saône, et plus encore celui de la côtère de la Dombes, est peu dense

Le Scot affiche une volonté de maîtrise de l'étalement urbain par « une gestion raisonnée de la consommation d'espaces naturels et de valorisation maximale de l'usage des espaces urbains, (...) l'obligation d'inscrire toute urbanisation future à usage d'habitat dans les espaces bâtis existants ou en continuité immédiate ».

Ramenée à la population, l'artificialisation s'élève, en 2005, à 782 m²/habitant, contre 487 m² en moyenne inter-Scot, dont l'essentiel pour l'habitat. Entre 2000 et 2005, cette part d'artificialisation par nouvel habitant ne dépassait pas 271 m² avec 208 m² par habitant consacré à l'habitat. Avec 9000 habitants supplémentaires en 2015 (sources PADD du Scot 65 000 habitants en 2015), l'accroissement attendu de l'artificialisation serait proche de 250 ha en suivant les formes d'étalement urbain mesurées entre 2000 et 2005, dont 180 pour l'habitat.

300 ha seront irréversiblement artificialisés à l'horizon 2015 : une valeur plafond pour le Scot ... à ne pas atteindre

Si on ajoute les 150 ha nécessaires au projet économique, c'est plus de 300 ha qui seront irréversiblement artificialisé à l'horizon 2015. C'est exactement le rythme de consommation d'espaces mesuré entre 2000 et 2005 (163 ha en 5 ans pour les besoins de l'habitat et des activités économiques). Les 300 ha doivent donc être considérés comme une valeur plafond. Des formes plus intenses d'habitat et d'espaces d'accueil économique sont à rechercher.

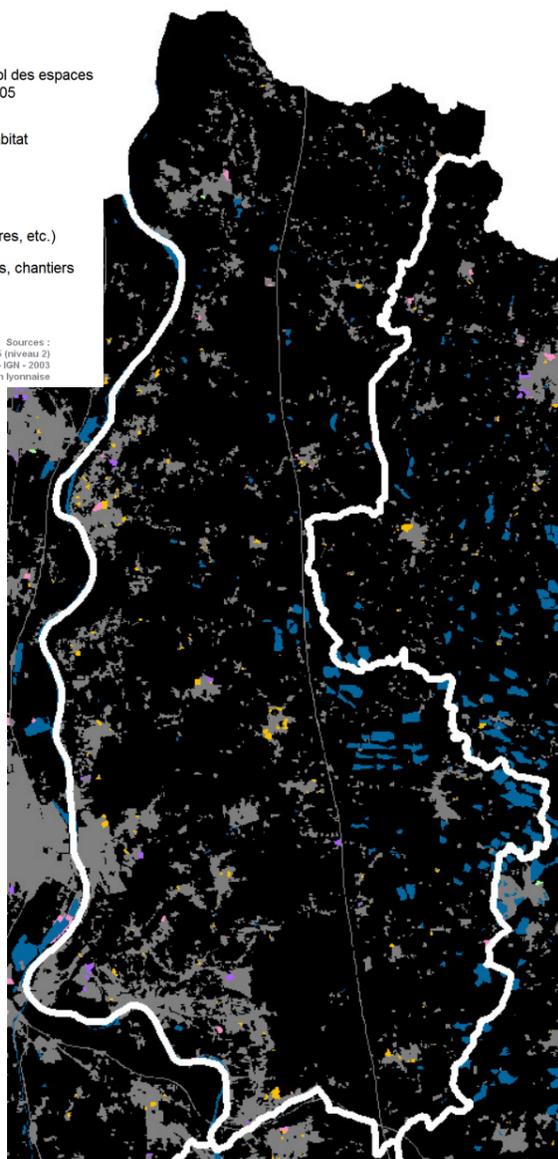
La valeur environnementale et agricole du Val de Saône Dombes est forte.

L'activité agricole de la côtère de la Dombes et du Val de Saône est l'une des plus dynamiques de l'inter-Scot avec 300 exploitants professionnels qui gèrent plus de 80 % de l'espace cultivé. Avec 8 exploitations par commune d'une surface moyenne de 67 ha, l'occupation agricole correspond à près de 7 ha sur 10 sur le territoire. La part des grandes cultures est croissante avec principalement des céréales (3/4 de la SAU). Cette vitalité explique probablement que l'activité agricole recule moins vite qu'ailleurs.

Nature des changements d'occupation du sol des espaces gagnés par l'artificialisation entre 2000 et 2005

- Zones bâties à prédominance d'habitat
- Grands équipements urbains
- Zones d'activité économique
- Infrastructures (routières, ferroviaires, etc.)
- Extraction de matériaux, décharges, chantiers
- Equipements sportifs, de loisirs et espaces verts (parcs, jardins)

Sources :
SPOT THEMA - SPOT IMAGE - 2000 et 2005 (niveau 2)
BD CARTO - IGN - 2003
Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise



Localisation et nature des consommations d'espaces entre 2000 et 2005

« préserver du mitage les zones agricoles, en particulier les zones alluviales de la vallée de la Saône » (PADD du Scot Val de Saône Dombes) où se concentre l'essentiel de l'artificialisation de l'espace.

Nature des consommations d'espace entre 2000 et 2005



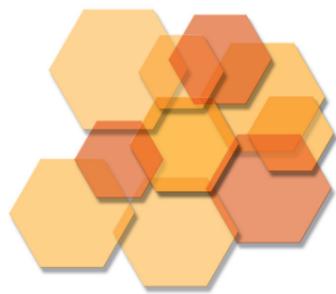
- Carrières et autres espaces artificialisés
- Zones d'activités Economiques
- Espaces Urbanisés

INDICATEURS ETAT 0 RÉALISÉ POUR 2005/ ECARTS CALCULÉS ENTRE 2000 ET 2005	PÉRIMÈTRE INTER-SCOT	Scot Val de Saône-Dombes
PART DES ESPACES « ARTIFICIALISÉS » ET EVOLUTION 2000-2005 11 habitat, 12 grands équipements urbains, 21 zones industrielles ou commerciales, 23 /24 infrastructures routières et ferroviaires (portuaires et aéroportuaires), 31 zones d'extraction de matériaux, décharges, chantiers, 4 les espaces récréatifs (parcs urbains) et les espaces « libres » urbains (90 dents creuses).	14,59 % + 5965 ha entre 2000 et 2005	12 % + 165 ha entre 2000 et 2005
ESPACES ARTIFICIALISÉS PONDERES PAR LE NOMBRE D'HABITANT	en 2005 = 487 m ² /hab Accélération entre 2000 et 2005 : 550 m ² artificialisé pour 1 habitant supplémentaire	en 2005 = 782 m²/hab Ralentissement entre 2000 et 2005 : 271 m ² artificialisés pour chaque habitant supplémentaire
NOMBRE DE M² ARTIFICIALISES POUR L'HABITAT POUR UN HABITANT SUPPLEMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE	dont 290 m ² pour l'habitat (53 % des besoins par hab. supplémentaires)	dont 208 m ² pour l'habitat (77 % des besoins par hab. supp.)
PART DE L'HABITAT DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	70 % Soit 94020 ha	77% Soit 3 645 ha
PART DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	12,24 %	8 %
PART DE CHAQUE SCOT DANS LE TOTAL DES SURFACES DÉDIÉES AUX ACTIVITÉS ET AU COMMERCE SUR LE TERRITOIRE DE L'INTER-SCOT	16 466 ha de ZA ZI	355 ha soit 2 % des surfaces de ZA ZI de l'inter-Scot
PART DES INFRASTRUCTURES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	6,95 %	3 %
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES BÂTIES À PRÉDOMINANCE D'HABITAT (CLASSE 11)	+3,47 % + 3151 ha de zones à prédominance d'habitat	+ 4 % + 130 ha de zones à prédominance d'habitat entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES INDUSTRIELLES OU COMMERCIALES (CLASSE 21)	+ 8,41 % +1278 ha	+ 10 % + 33 ha de ZA ZI entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES INFRASTRUCTURES (CLASSE 22, 23, 24)	+ 1 % + 142 ha	0
PART DES SURFACES OCCUPÉES/GERÉES PAR L'AGRICULTURE En 2005, 52,9 % du territoire de l'inter-Scot étaient occupées, donc géré par l'agriculture.	52,9 %	52 % (ou 57 % des espaces non-bâtis)
VARIATION SUR 5 ANS DES ESPACES AGRICOLES L'agriculture est ici définie comme le cumul des surfaces des postes 5.1 « terres arables non inondées », « espaces prairiaux agricoles » / 5.2 « cultures permanentes » vignes et vergers	= - 1,34 % (6052 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000 et 2005 soit un recul de 1008 ha par an)	= - 1 % (149 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000-2005)
PART DES SURFACES D'ESPACES NATURELS INVENTORIES POUR LEUR VALEUR ECOLOGIQUE ET REELLEMENT GERES Richesse écologique reconnue au titre des inventaires locaux, nationaux et internationaux. Agrégation ZNIEFF type 1 et 2, ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux), arrêté de protection biotopes, NATURA 2000, tourbières, Espaces Naturels Sensibles 69 et 42 / Inventaire des sites de protections de l'environnement et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion locale, nationale ou internationale. Agrégation sites inscrits, sites classés, arrêté de protection biotopes NATURA 2000, Parc Naturel Régional, ENS 69 et Projet Nature du Grand Lyon	27 % Des richesses écologiques du territoire sont protégées/gérées par des dispositifs spécifiques.	10 %
PART DES SURFACES DE ZONES D'HABITAT (CLASSE 11) DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN LOURDS	19 % des SURFACES DE ZONES D'HABITAT du territoire de l'inter-Scot étaient situées (en 2005) à moins d'1 km d'un point d'accès au réseau de transport en commun lourd (train, métro, tramway).	0 % dans les 1 km
PART DES SURFACES DE ZONES D'ACTIVITES ET COMMERCIALES (CLASSE 21) DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN LOURDS 2005	30 %	0 % dans les 1 km

Scot Val de Saône-Dombes

			2000	2000	2005	2005	2000-2005	2000-2005
			ha	en % du SCOT	ha	en % du SCOT	ha	%
Artificialisés	11	zones bâties à prédominance d'habitat	3515	10%	3645	10%	130	4%
	12	grands équipements urbains	11	0%	11	0%	0	0%
	21	zones industrielles ou commerciales	322	1%	355	1%	33	10%
	22	infrastructures routières et ferroviaires	152	0%	152	0%	0	0%
	31	extraction de matériaux, décharges, chantiers	76	0%	72	0%	-4	-5%
	41	espaces récréatifs	38	0%	38	0%	0	0%
	42	Equipements sportifs	163	0%	168	0%	5	3%
	90	Dents creuses	43	0%	44	0%	1	2%
	Total		4320	12%	4485	12%	165	4%
	Naturels	51	terres arables non inondées, espaces prairiaux agricoles	26304	73%	26160	71%	-144
52		cultures permanentes (vignes et vergers)	27	0%	22	0%	-5	-19%
61		Feuillus dominants	3354	9%	3885	11%	531	16%
62		Conifères dominants	5	0%	5	0%	0	0%
63		Boisements mixtes	132	0%	124	0%	-8	-6%
64		Coupes forestières et jeunes plantations	36	0%	90	0%	54	150%
65		Haies et alignements	748	2%	748	2%	0	0%
71		Landes et fourrés	87	0%	61	0%	-26	-30%
78		Marais et tourbières	60	0%	28	0%	-32	-53%
81		Cours et voies d'eau	487	1%	487	1%	0	0%
82	Etangs et plans d'eau	515	1%	579	2%	64	12%	
Total		31755	88%	32189	88%	434	1%	
Total		36075	100%	36674	100%	599	2%	

inter-Scot



Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

10 % seulement des surfaces naturelles inventoriées (Znieff, ...) font aujourd'hui l'objet d'un mode de gestion.

Le territoire du Scot possède plusieurs espaces naturels remarquables inventoriés (Znieff, Zico, site Natura 2000) : bords de Saône, étangs,... Le relief de la côte, la présence de l'eau, les espaces agricoles du plateau de la « Dombes bocagère » et la « Dombes des étangs » constituent les composantes majeures du paysage du Scot.

10% seulement des surfaces naturelles inventoriées font aujourd'hui l'objet d'un mode de gestion. Les moyens spécifiques accordés à la gestion des espaces naturels reconnus, sont encore faibles, et loin de la valeur moyenne de l'inter-Scot (27%).

Sud Loire
Beaujolais
Nord-Isère
La Dombes
Ouest Lyonnais
Rives du Rhône
Val de Saône-Dombes
Boucle du Rhône en Dauphiné
Agglomération Lyonnaise
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain
Roannais

Indicateurs de suivi des Scot - 2007 Occupation des sols - Environnement

Scot du Val de Saône-Dombes

Le Scot assure un rôle de protection en surface et en fonctionnalités (production, épuration, biodiversité...) des espaces naturels et agricoles ; ce rôle est essentiel pour encadrer le développement du territoire du Val de Saône et de La Dombes. A ce titre, la notion d'artificialisation de l'espace, plus large que celle d'urbanisation car intégrant toutes les formes de pressions irréver-

sibles sur les sols (habitat, zones d'activités, mais aussi infrastructures, grands équipements, carrières ...), se révèle riche d'enseignements pour le Scot Val de Saône-Dombes. En effet, il se joue sur ce Scot, comme sur tous les territoires de l'inter-Scot, une concurrence entre destinations des sols : urbanisation (habitat, zones économiques, infrastructures), production agricole alimentaire ou énergétique, préservation d'espaces naturels et récréatifs. Cette tension se traduit par une augmentation des coûts du foncier.

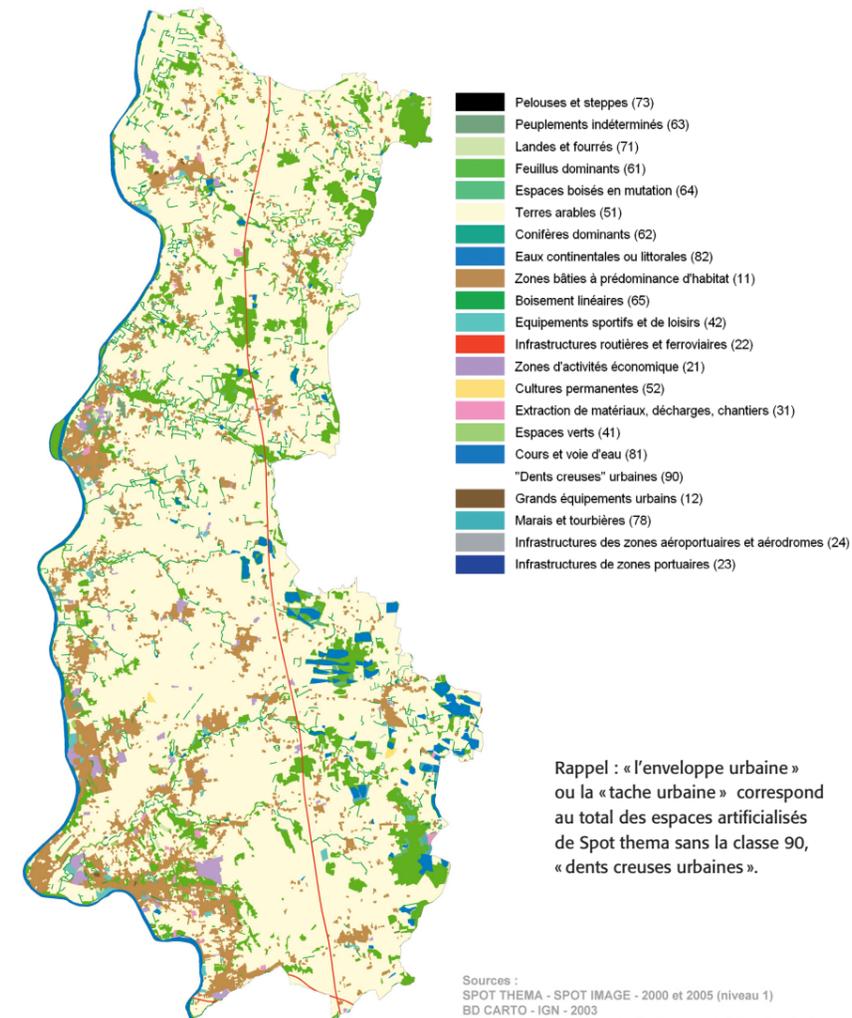
Les clichés satellitaires pris par Spot Thema en 2000, puis en 2005, nous renseignent sur l'évolution des grands postes d'occupation des sols. L'analyse des données Spot Thema constitue, à ce titre, l'un des plus précieux indicateurs environnementaux d'état et de suivi des Scot.

12 % d'espaces artificialisés en 2005 sur le Scot Val de Saône-Dombes

Près de 9 ha sur 10 sont encore naturels sur le territoire du Scot Val de Saône Dombes. Toutefois, le rythme d'artificialisation du Val de Saône Dombes est supérieur à celui de l'inter-Scot (4,4% contre 4%)

L'essentiel de l'artificialisation reste le fait de l'habitat.

Les zones bâties à dominante habitat représentent 79 % de l'artificialisation du territoire.



Rappel : « l'enveloppe urbaine » ou la « tache urbaine » correspond au total des espaces artificialisés de Spot Thema sans la classe 90, « dents creuses urbaines ».